

HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN-HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE ELECTRICIEN

EHABILIT

Sécurisez vos interventions électriques grâce à notre formation habilitation électrique: une expertise sur mesure pour garantir la conformité, la sécurité et la performance de vos équipes d'électriciens.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Approfondir les connaissances, évaluer les risques, savoir se protéger et protéger les autres, accomplir en sécurité les tâches fixées, être capable d'effectuer des interventions, consignations en respectant le mode opératoire selon la norme NF C 18-510

Les + métier

Perspectives professionnelles: Une habilitation électrique permet d'accéder à des rôles spécifiques dans des domaines variés, tels que la maintenance industrielle, les énergies renouvelables (panneaux solaires, éoliennes)

Public Visé

Toute personne qui réalise ou dirige des opérations d'ordre électrique :
Électriciens de formation ou expérimentés, appelés à intervenir sur des installations basse tension en production ou en maintenance.

Pré Requis

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage et pouvant justifier du certificat, du titre de cette formation.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les risques liés à l'électricité dans un environnement professionnel.

Comprendre les principes de la prévention du risque électrique selon la norme NF C 18-510.

Appliquer et mettre en œuvre les règles de sécurité lors d'opérations d'ordre électrique à proximité d'ouvrages ou d'installations électriques.

Adopter un comportement responsable et sécurisé en présence de risques électriques.

D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

Parcours pédagogique

FORMATION THÉORIQUE – THÈMES EN ADEQUATION AVEC LA NORME NF C18 510

1- Introduction au risque électrique et cadre réglementaire

- Connaître les textes réglementaires de référence (code du travail, décret 2010-1118, norme NF C 18-510).
- Citer les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Identifier les différents types de contact électrique (direct, indirect).
- Différencier, identifier les niveaux d'habilitation et les rôles des intervenants .
- Nommer les limites de l'HABILITATION
- Nommer les documents et les acteurs concernés

2- Les grandeurs électriques, domaines de tension, matériels

- Définir les notions de courant, tension, puissance.
- Identifier les domaines de tension (TBTS, BT) et les risques associés.
- Reconnaître les équipements électriques courants utilisés en BT
- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

3- Les zones de risque et les distances de sécurité en lien avec les travaux et/ou interventions

- Citer les différentes interventions BT générales et les limites respectives de leur domaine
- Identifier les différentes zones d'environnement (zone de voisinage, zone de travail).
- Connaître les distances de sécurité en fonction des domaines de tension.
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques
- Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT).
- Décrire les opérations de consignation et les documents associés

4- Les équipements de protection (EPI – EPC)

- Citer les équipements de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions
- Appliquer les consignes de port des EPI selon les situations.

5- Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident électrique

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13

FORMATION PRATIQUE – THÈMES EN ADEQUATION AVEC LA NORME NF C18 510

- Identification des ouvrages BT/HTA ou des installations BT/HTA et les zones d'environnement objet des travaux (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés, etc.)
- Évaluation des risques pour une situation donnée et correspondant aux habilitations visées
- Comportement adapté à la situation et respect des prescriptions de sécurité – Identification, vérification et utilisation des Moyens de Protection Collective et Individuelle (gants isolants, écran facial, balisage, ...)
- Élimination du risque de présence de tension (nappage, habillage, ...)
- Identification des différents acteurs (chargé d'exploitation électrique, chargé de consignation, chargé de travaux, exécutant, ...)
- Échanges avec les différents acteurs
- Réalisation d'une consignation BT / HTA en 1 et 2 étapes
- Rédaction et utilisation des différents documents (attestation de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail, ...)
- Identification, vérification et utilisation du matériel et des outils dans un environnement électrique
- Préparation, organisation, délimitation et signalisation de la zone de travail et d'intervention
- Réalisation de travaux hors tension BT /HTA
- Respect et faire respecter les instruction de sécurité, la zone de travail
- Réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesurage, d'essai, de connexion et de déconnexion en présence de tension
- Identifier les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS et les ZONES D'ENVIRONNEMENT objet des essais (domaine de tension, ZONE D'ENVIRONNEMENT, locaux réservés, etc.).
- Effectuer des essais avec ou sans la présence de pièces nues sous tension

Méthodes pédagogiques

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient. Ils utilisent de la Ludo pédagogie en réalisant des jeux de rôles pour travailler les interactions. Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique

Un tour de table de positionnement permet à notre formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et de s'adapter. Nous mettons un point d'honneur sur les temps d'échanges entre nos formateurs et les stagiaires tout au long de leur parcours de formation.

Moyens pédagogiques

Nos centres disposent de salles adaptées à la formation qui respectent en tout point les réglementations en vigueur. Nos infrastructures et nos moyens matériels permettent de reproduire les conditions réelles de situations de travail

Qualification Intervenant-e-s

Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en électricité, justifiant d'une expérience professionnelle minimum de 3 ans dans le domaine de l'électricité. Il possède également des aptitudes pédagogiques.

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation comprend :

– Une épreuve théorique respectant l'annexe D de la NF C18-510 avec un minimum de 70% de bonnes réponses.

– Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées dans la NF C18 510 à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.


La réussite aux épreuves théorique et pratique conditionne la délivrance de l'avis nominatif et individuel.

Modalités d'accessibilité handicap

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives. Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Sanction formation

Formation HABILITATION ELECTRIQUE ELECTRICIEN

 **Durée** **Effectif**
10.50 Heures **1.5** Jours De 1 à 12 Personnes
Durée de mise en pratique : 3.50 Heures

 **Contactez-nous !** **Equipe Administrative** **Tél. : 0240830023**
Votre expertise formation ! **Mail : contact@drivingformation.com**